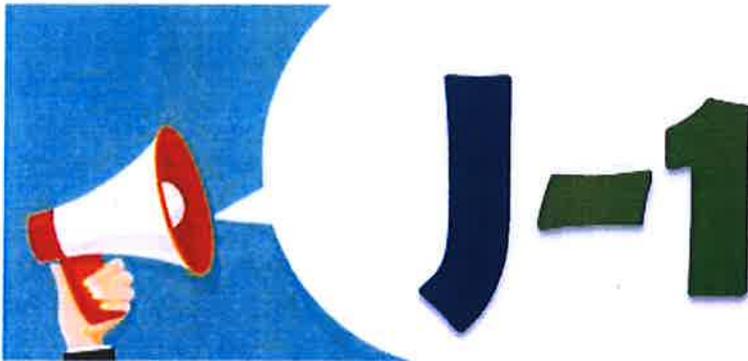


ELECTIONS PROFESSIONNELLES 2022



Du 1^{er} au 8 décembre 2022
Vote électronique



Ne tardez pas !

Plus qu'UN JOUR pour voter aux élections professionnelles sur la plateforme de vote NEOVOTE afin de choisir vos représentants du personnel qui siégeront aux instances.

Pour la connexion votre Identifiant transmis par voie postale et votre donnée personnelle (matricule figurant sur le bulletin de paie) sont nécessaires.

Le vote électronique est possible jusqu'au JEUDI 8 DECEMBRE 2022 - 16 h 00.

Rappels



Vous pouvez voter à partir d'un téléphone portable, d'une tablette, d'un ordinateur professionnel ou personnel quel que soit l'endroit et l'heure.

Ou



Vous pouvez voter à partir d'une borne de vote mise à disposition :

- A Balata,
- A la PFL (Mangot-Vulcin).

Exercez votre droit de vote.